

[Accueil](#) > [Formation](#) > [Formation continue](#)

La formation continue



En s'appuyant sur les établissements d'enseignement supérieur, la formation continue permet de préparer le Diplôme d'accès aux études universitaires ou d'acquérir de nouvelles compétences en vue d'une requalification ou d'une réinsertion professionnelle.

Les établissements de l'enseignement supérieur de l'Académie de Grenoble ont mis en commun leurs moyens pour :

Promouvoir l'offre de formation continue,
Améliorer l'accès aux formations diplômantes,

Construire des parcours individualisés pour les adultes en reprise d'études,
Proposer leurs expertises en matière de formation aux entreprises et aux organisations.

Les centaines de formations proposées par les établissements de la *Communauté Université Grenoble Alpes* couvrent l'**ensemble des spécialités techniques et professionnelles, du bac au doctorat.**

Rechercher une formation sur le site des universités et établissements d'enseignement supérieur

[Université Grenoble Alpes](#)

[Grenoble INP](#) *Sciences de l'ingénieur*

[Sciences Po Grenoble](#) *Sciences politiques*

[Université Savoie Mont Blanc](#) *Sciences, sciences de l'ingénieur, technologies, langues, littérature, art, sciences humaines et sociales*

[Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble \(ENSAG\)](#)

Architecture

Validation des acquis de l'expérience

Vous êtes engagé(e) dans la vie active et vous souhaitez faire valider les acquis de votre expérience en vue de l'accès à une formation ou de l'obtention d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur grenoblois.

➤ [Validation des acquis à l'Université Grenoble Alpes](#)

➤ [Validation des acquis à Grenoble INP](#)

➤ [Validation des acquis à Sciences Po Grenoble](#)

➤ [Validation des acquis à l'ENSAG](#)

➤ [Validation des acquis à l'USMB](#)

Mise à jour le 12 mai 2017